

# bulletin info

n°22 - été 2023

[resocafeassociatif@gmail.com](mailto:resocafeassociatif@gmail.com)

## L'indemnité de Service Civique majorée au 1er juillet 2023

Le Gouvernement a annoncé une augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique à compter du 1er juillet 2023, ce qui a un effet sur le calcul de l'indemnité de Service Civique, qui passe de 600,94 € à **609,96 €**.

Elle se décompose comme suit :

- L'indemnité nette perçue par les volontaires passe de 489,59€ à **496,94 €**;
- La prestation de subsistance, d'équipement, de logement et de transport, versée tout ou partie en nature ou en espèce par l'organisme d'accueil passe, elle, de 111,35 € à **113,02 €**.

À noter que la majoration de l'indemnité sur critères sociaux pour les étudiants boursiers et les bénéficiaires du RSA s'élève désormais à **113,13 €** contre 111,45 € auparavant.

En cas de mission à l'étranger enfin, l'indemnité nette perçue par les volontaires atteint **549,28 €** contre 541,17 € auparavant, ce qui porte le montant total de l'indemnité revalorisée à **662,40 €**. La subvention versée aux organismes agréés au titre de la protection sociale pour les missions à l'étranger passe de 110,83 € à **112,55 €**.

## Pour s'inscrire à la Rencontre « de l'intérêt général à l'évaluation d'impact »

<https://framaforms.org/inscription-seminaire-piments-16-17-octobre-2023-de-linteret-general-a-la-mesure-dimpact-1688630941>

## Actualités des aides à l'emploi :

<https://www.opale.asso.fr/article655.html>

## Le FONPEPS (voir aussi INFO précédent)

<https://www.opale.asso.fr/article656.html>

## LICENCE 3 Alcool

Dans le cadre du plan « France Ruralités/villages d'avenir » est créée la possibilité de créer des licences IV dans les communes de moins de 3500 habitants, des possibilités de soutien pour les commerces ruraux (gestion par la ministre du commerce), pour les lieux de convivialité (gestion par l'ANCT), pour des projets d'économie solidaire (gestion en attente).

## La poste et adresse postale du Réseau

Nous rencontrons des difficultés avec la distribution postale du courrier et cela nous oblige à changer d'adresse postale qui devient désormais :

1 impasse de l'école - Nadaillat  
63122 Saint-Genès-Champanelle

## Mage juridique :

Nous sommes membre fondateur de notre groupement d'employeurs MAGE et celui-ci vient de créer une mission et un poste salarié pour l'accompagnement juridique de nos associations. Nous commençons en recensant les besoins....

## Une coalition de cantines des Terres.

Septembre 2021 marque non seulement un temps fort de la lutte contre les méga-bassines dans les Deux-Sèvres, mais aussi la première rencontres de plusieurs cantines du Grand Ouest. En mutualisant nos forces et notre matériel, nous avons assuré un grand banquet paysan. La réussite de cette première coopération inter-cantines nous a amené à nous retrouver de nouveau à chaque temps fort de la lutte contre les méga-bassines. Cette coopération inter-cantines s'inscrit dorénavant dans la durée et probablement au-delà des mobilisations bassines. Notre approvisionnement provient des invendus de la grande distribution, des récoltes de nos jardins et des achats ou dons des paysan-nes camarades. En les communisant, nous organisons le ravitaillement des mobilisations. Mais nous ne voulons pas être de simples prestataires de services ou cantinières lors des actions. Nous prenons part aux combats en cours depuis cette identité collective de cantines

et réseaux de ravitaillements, mais aussi depuis nos sensibilités et positionnement politiques propres. Nous ne sommes pas des cantines de luttes mais bien des cantines EN luttes !

<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/appe-saison-5>

### **ATELIERS-FORMATION TERRITORIAL**

En 2023, le Réseau remplace le Forum par des ateliers-formation territoriaux.

Le premier atelier s'est tenu à Brioude en Haute-loire organisé avec le café La Clef le mardi 27 juin.

D'autres Ateliers-formation cet automne :

à Berck le 21 octobre,

à Mont-Saint-Jean le 18 novembre,

à Prades le 30 septembre,

à Saint-Affrique le 13 octobre.

*Inscriptions par courriel auprès du Réseau*

### **DE LA FOURCHE A LA FOURCHETTE**

La conférence gesticulée en tournée dans les cafés et cantines en juin, organisée par le Réseau est terminée et s'est parfaitement déroulée.

**MASCULINITES, apprentissage pratique de la déconstruction** de Timothé Bodo. Cet automne tournée de cet auteur dans les cafés et cantines organisée par le Réseau entre le 11 et le 30 octobre : *si intéressés, courriel au Réseau en précisant votre souhait de date et horaires.*

### **DROIT à l'image**

Un café associatif adhérent du Réseau a rencontré des difficultés liées à l'utilisation de photos dans sa communication sur son site après avoir reçu une demande/obligation de payer un droit à l'image. Il faut évidemment le plus possible choisir des photos sans droits ou mieux encore, créer ses propres images. Malgré tout, il semble que certaines entreprises utilisent des flous dans le droit pour tenter de récolter des paiements en faisant peur. Tout en étant respectueux du droit à vivre de ses créations, il ne faut pas succomber aux demandes de paiement ni se faire peur.

### **PROCHAINE FORMATION DU RESEAU**

*Créer un café associatif* : 6 au 10 novembre 2023

### **LES TIERS-LIEUX**

Le Réseau participe avec de nombreuses autres associations à la création d'un collectif national pour représenter et défendre les Tiers-lieux ASSOCIATIFS face à tous ceux qui troublent les principes du non lucratif avec les agréments ESUS et autres orientations tentant de privatiser lucrativement le social, la culture, l'éducatif, le logement, le vivre ensemble.... Ce sera le collectif des Tiers-lieux à la mi-septembre après trois rencontres annuelles de préfiguration.

### **ADHESIONS**

Seulement 50% des adhérents ont pensé à renouveler leur adhésion au Réseau pour 2023 depuis l'appel à cotisation de fin avril. Ne laissez pas traîner plus longtemps ou alors réglez plusieurs années à l'avance....

### **NOUVEAUX ADHERENTS**

#### *Au petit Paris*

478 av de la république 52100 Saint-Dizier

06 74 90 64 78 -

[association.aupetitparis@gmail.com](mailto:association.aupetitparis@gmail.com)

#### *Le troisième cercle*

Mairie de Tresses 33370 Tresses -

[cafe.asso.Tresses@gmail.com](mailto:cafe.asso.Tresses@gmail.com)

